Communiqué de presse
Mercredi 2 octobre 2024

Tri des emballages ménagers et papiers en Guyane : la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais et Citeo lancent la collecte sélective à Maripasoula et inaugurent les nouveaux points de collecte.

Equiper les communes isolées pour permettre à leurs habitants d'avoir accès au service de tri des emballages ménagers et papiers est une priorité pour la Communauté de communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) et Citeo. Depuis le 1er septembre, Maripasoula, commune située au cœur du Parc amazonien de Guyane, uniquement accessible par pirogue et avion, est dotée d'un dispositif de collecte pour permettre à ses 9 177 habitants (recensements Insee 2023) de trier leurs emballages ménagers et papiers. Le dispositif mis en place sera étendu aux autres communes du fleuve dans les prochains mois.

Déploiement d'un dispositif de collecte sélective des emballages et papiers spécifique

Depuis le 1er septembre, **15 points de collecte, chacun composé de 3 bornes ont été déployés sur la commune de Maripasoula afin de faciliter le geste de tri des habitants** :

- Une borne jaune pour le tri des bouteilles et flacons en plastique et emballages métalliques ;
- Une borne verte pour le tri des emballages en verre ;
- Une borne bleue pour le tri des emballages en carton et de tous les papiers.

Les îlots de tri desservent le bourg de Maripasoula.

Les bouteilles et flacons en plastique, les emballages en métal et en carton et tous les papiers sont collectés dans les bornes et compactés sur place, par des agents de la CCOG basés à Maripasoula. Citeo assure ensuite l'évacuation par pirogue jusqu'au centre d'affinage de Saint-Laurent du Maroni pour que les emballages et papiers soient séparés par matériau et les erreurs de tri retirées. Les matériaux mis en balles (de gros cubes) sont expédiés par conteneur maritime vers des usines de recyclage en hexagone principalement. Ils sont utilisés dans la fabrication de nouveaux produits et de nouveaux emballages !

Les emballages en verre seront valorisés localement. Broyés en granulat de verre, à Maripasoula, ils seront utilisés dans les chantiers de travaux publics. Citeo mettra à disposition de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais un broyeur à partir du début d'année 2025.

Actions de mobilisation et de sensibilisation auprès de la population.

Pour accompagner le geste de tri des habitants de Maripasoula, 6 ambassadeurs de tri ont été recrutés via l'association FOOSELI KON SABI. Issus des différents quartiers de la commune, ils iront à la rencontre des administrés, à leur domicile, afin d'expliquer les consignes de tri : quels emballages et papiers sont à trier et dans quelle borne, la localisation des bornes les plus proches de chez eux, le devenir de leurs emballages une fois triés dans les îlots de tri et, bien entendu, répondre à toutes leurs questions !

Les 6 ambassadeurs du tri mèneront également, de septembre à décembre 2024, des animations avec un stand. La première se déroulera à la Foire artisanale du Parc Amazonien de Guyane. La CCOG, de son côté accompagne cet effort de sensibilisation aux gestes de tri et continue de développer le ramassage pour l'ensemble du territoire, et notamment d'ici quelques semaines, à l'ensemble des villages isolés que sont Taluen, Twenké, Elahé, Cayodé, AntecumePatan et Pidima.

Un memo tri est remis aux personnes sensibilisées pour rappeler les règles de tri. Peuplée majoritairement de personnes issues de l'ethnie Aluku, ce memo tri est traduit dans leur langue afin qu'il soit accessible au plus grand nombre.

Mise en place progressive du dispositif de collecte sélective aux autres communes isolées

Le dispositif de tri sera mis en place sur les autres communes du fleuve, d'ici la fin 2024 à Grand Santi et en 2025 à Papaïchton.

Rappel de la mission de Citeo sur le territoire de l'Ouest Guyanais

Citeo assure la mise en place et le fonctionnement du dispositif de collecte sélective des emballages ménagers sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais :
> Mettre en place le dispositif en se conformant à la réglementation en vigueur
> Collecter les conteneurs implantés sur le territoire
> Assurer le tri et le recyclage des emballages ménagers
> Mettre en place des actions de sensibilisation de l'habitant sur les consignes de tri

Contacts presse
Citeo : Dany Guilbaud – citeo.regions@lamerie-rp.fr / 06 87 58 65 96 – 02 51 24 25 26
Communauté de Communes de l'Ouest : communication@ouestguyane.fr / tél. : +594 594 34 34 94

A propos de la Communauté de communes de l'Ouest
La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant 8 Communes : Apatou, Awala-Yalimapo, Grand-Santi, Mana, Maripasoula, Papaïchton, Saint-Laurent du Maroni et Saül.
La gestion commune de certains services publics locaux ou la réalisation d'équipements locaux, de manière à mieux répartir les coûts et à profiter des économies d'échelle et la conduite collective de projet de développement et d'aménagement sur l'ensemble de son territoire en favorisant la solidarité intercommunale sont deux objectifs majeurs de la CCOG.
Ainsi, la CCOG est compétente dans le domaine de l'aménagement du territoire, le développement économique, la gestion du Port de l'Ouest Guyanais, le PAOG (Pôle Agro-alimentaire de l'Ouest Guyanais) et la gestion et le traitement des ordures ménagères.

A propos de Citeo
Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; coconstruire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 14 milliards d'euros pour développer l'écoconception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 65,5% des emballages ménagers et 60 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.